



ASR *Association pour la sauvegarde et la réhabilitation
de l'église St Saturnin de Chauconin-Neufmontiers.*

Compte rendu de l'Assemblée générale 2017 de l'ASR

L'AG s'est tenue le 27 janvier 2018 à 10h à la mairie en présence de 24 adhérents et 30 pouvoirs reçus permettant à l'assemblée de valablement délibérer.

1- Ouverture

« Je partage votre joie et je vous exprime ma reconnaissance pour la réhabilitation de l'extérieur de l'église Saint Saturnin réalisée grâce à l'ardeur et la persévérance de l'équipe de restauration. Saint Saturnin est un trésor essentiel du patrimoine de Chauconin-Neufmontiers que l'on soit croyant ou non. Cette réhabilitation de l'église est un signe d'une laïcité bien comprise qui respecte les convictions de chacun dans le passé et au présent sans imposer les siennes dans la joie du « vivre ensemble ». Avec tous mes vœux pour l'association et la commune de Chauconin-Neufmontiers ».

J'ai pensé que cette lettre reçue ce jour du père Joseph Gilloots, membre de droit de l'ASR, était une magnifique introduction à notre réunion et je m'associe pleinement à cette joie du vivre ensemble que nous entretenons avec vous, les mécènes et la mairie depuis 11 ans.

2- Rapport financier

Christian Mas, trésorier de l'association nous expose la situation financière de l'ASR

a) Adhérents 2017

84 adhérents ont cotisé en 2017 pour un montant, hors mécènes, de 3.720 euros avec la répartition géographique suivante :

- 49 en Seine et Marne dont 27 du village
- 30 à Paris et région parisienne
- 5 en province

Si l'on note une légère érosion du nombre de cotisants 11 ans après le démarrage de l'ASR, le montant en valeur absolue a tendance à croître avec plus de la moitié des cotisations supérieures à 40 euros.

b) Situation financière

Les charges 2017 se sont élevées à 1.466,68 euros dont 566,92 de frais postaux, 258,76 pour le chantier Rempart 2017 et 226,73 pour la fête annuelle de l'ASR.

Les recettes ont été de 10.810,49 euros qui se décomposent en 3.720 de cotisations et 6.500 de mécénat sans oublier la subvention Obélisque de 15.000 euros au titre de 2017 qui a été versée en décembre 2016.

Le résultat 2017 s'élève à 9.343,81 euros qui, avec le report de trésorerie 2016, conduit à une trésorerie fin 2017 de 113.618,16 euros. (Pour plus de détails, voir le compte de résultats sur le site de l'ASR www.st-saturnin.fr)

De ce montant doivent être soustraits les engagements que l'ASR a contractés auprès de la mairie pour des travaux qui, hors vitraux, n'ont pu être réalisés en 2017 pour des raisons de retard administratif dans l'obtention de subventions publiques.

Ces engagements s'élèvent à 134.958 euros :

- Participation à la restauration du chevet : 100.000 euros
- Réfection de la sacristie : 20.000 euros
- Règlement des vitraux des chapelles nord et sud pour 14.956 euros

Si ces travaux avaient été réalisés et les engagements de l'ASR honorés en 2017, la situation financière de l'ASR se solderait par un résultat négatif de -21.337.84 euros.

Le montant de la cotisation 2017 a été reconduit en 2018

Après avoir répondu aux questions, les comptes ont été approuvés.

3- Travaux 2017

a) Vitraux

Les vitraux de la chapelle sud, après ceux de la chapelle nord en 2016, ont été posés. Sur un dessin de l'architecte, ils ont été réalisés par l'atelier « les vitraux de l'Arbalète » avec un très beau résultat. Vous pouvez en voir des photos sur le site de l'ASR en consultant le détail du compte rendu de l'AG.

b) Chantier Rempart

Pour la troisième année, une équipe de jeunes bénévoles a travaillé à l'intérieure de la chapelle sud et a finalisé sa restauration par l'enduit de finition qui, avec la lumière distillée par les nouveaux vitraux redonne pleine vie à cette chapelle.

c) Réfection des bancs

Un contact a été pris avec un centre d'apprentissage en vue de faire travailler de jeunes apprentis, l'ASR payant les fournitures. Ce dossier sera suivi en 2018.

4- Travaux 2018

a) Chevet et sacristie

Le grand chantier de restauration du chevet, d'un montant de 394.000 euros doit maintenant démarrer en septembre. En parallèle sera lancée la rénovation de la sacristie.

Grâce à la fondation Obélisque, les sociétés ITNI et Euroveloppement, ainsi qu'à plusieurs nouveaux mécènes et avec les cotisations encaissées, l'ASR pourra assurer sa participation financière. De plus un dossier de demande de subvention sera présenté à la Sauvegarde de l'Art Français.

b) Chantier Rempart

Première quinzaine de juillet un nouveau chantier Rempart démarrera le piochage et le premier enduit de la chapelle nord, à l'image de ce qui a été fait sur la chapelle sud.

Si la logistique et les sorties récréatives des bénévoles sont à la charge de l'ASR, le financement de ce chantier et des divers matériaux est assuré par la société Layhier pour la fourniture de l'échafaudage, la société Saint Astier pour la chaux, l'union Rempart pour la prise en charge des animateurs et la nourriture et enfin la mairie par une subvention de 2000 euros.

5- Fête de l'ASR

Le site de l'ASR (www.st-saturnin.fr) donne un fidèle aperçu de cette fête qui a eu lieu lors des journées du patrimoine et qui fut un franc succès grâce notamment à la maquette de l'église façonnée par le vice-président de l'ASR et son épouse et décorée par les enfants du

village , le concours de dessin d'instruments de musique imaginaires avec remise de prix et la présence de Rempart avec un atelier d'initiation à la taille de pierre.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 11h30